

Ville de Leuze-en-Hainaut

## **AVIS D'URBANISME ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par :

**M. Alexandre MEYS**

Le terrain concerné est situé

**Rue de la Gare 42 à 7904 Pipaix - cadastré 08 B 845<sup>e</sup>, 846b**

Le projet consiste en

### **Modification du permis d'urbanisme - modification de la teinte de parement**

Le projet comporte un écart au Guide Communal d'Urbanisme en ce qui concerne :

- la teinte du matériau de parement

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 à 12 heures et le mercredi de 14 à 16 heures à l'adresse suivante : Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut - possibilité hors heures d'ouverture et le samedi matin sur rendez-vous au 069/59 02 51.

**Affichage le 15/07/2025**

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer**

**du 21/07/2025 au 01/09/2025**

**(Suspension des enquêtes publiques du 16 juillet au 15 août 2025)**

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@leuze-en-hainaut.be](mailto:urbanisme@leuze-en-hainaut.be).

Par le Collège :

Le Directeur Général, ff,  
(Art L1124-19 CDLD)  
Q. Ponchaut.

Le Député-Bourgmestre,  
H. Cornillie.